



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE
- Bruxelles, le 22 juillet 2015 -

Katrin JADIN (MR) s'inquiète du « pillage » des jeunes footballeurs belges de talent, auquel se livrent les clubs étrangers disposant de moyens financiers supérieurs à ceux des clubs belges

Nos Diables rouges sont à la mode depuis quelques années et encore plus depuis leurs bons résultats à la Coupe du Monde au Brésil. De plus, les récentes prestations des équipes de jeunes de nos clubs, notamment d'Anderlecht qui s'est hissé en finale du prestigieux tournoi de Viareggio de 2013-2014 et en demi-finale de l'UEFA Youth League 2014-2015 (en éliminant notamment les jeunes du Barça), ont érigé la **formation belge comme une référence en Europe**. Les grands clubs étrangers ne lorgnent, par conséquent, plus uniquement sur nos Diables rouges, mais également sur nos jeunes pousses. Les exemples récents sont nombreux. Le Standard de Liège vient de s'émouvoir du départ de **Z. Vanheusden** à l'Inter. Alors qu'Anderlecht a vu, ces dernières années, des pépites telles que **A. Januzaj**, **Ch. Musonda Jr** ou **M. Bossaerts**, partir vers, respectivement, Man. United, Chelsea et Man.City ! **Les grands clubs étrangers espèrent, ainsi, acquérir, contre quelques centaines de milliers d'euros, des jeunes joueurs qui leur rapporteront peut-être bientôt des dizaines de millions d'euros !**

Actuellement, les clubs de football belges ne peuvent pas faire signer de contrat professionnel à des jeunes de moins de 16 ans. En France, c'est possible à 15 ans et dans d'autres pays, il existe la possibilité de conclure, avec les parents, des pré-contrats dès 14 ans, par exemple. En Belgique, certains clubs ont essayé de trouver une solution : Ils versent une certaine somme d'argent aux parents, en échange d'un accord dans lequel ces derniers s'engagent à ce que leur enfant ne signe pas dans un autre club lorsqu'il aura 16ans.

*« Il est important de favoriser la formation des jeunes talents, en protégeant les clubs belges contre le pillage auquel s'adonnent les grands clubs européens. D'autant que les autorités de football européen et mondial viennent de décider de baisser la somme des indemnités de formation », estime la Députée fédérale **Katrin JADIN (MR)**. « Je vais donc interpeller prochainement le Ministre **PEETERS (CD&V)** sur l'importance de la mise en place d'un système légal transparent visant à remplacer les accords relativement incertains que concluent actuellement certains de nos clubs dans le but d'essayer de conserver leurs meilleurs joueurs ».*

A suivre...

POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :

Attaché de presse (fr) : Louis-Jean LECOMTE : louis-jean.lecomte@jadin.be